

ORDINAIRE  
30 Janvier 1872

10

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 30 JANVIER 1875

COMPTE RENDU

DES

Opérations de l'exercice 1874

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX ET C<sup>ie</sup>

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE.

1875

## COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

### PRÉSIDENT DU CONSEIL.

M. HENTSCH (Ed<sup>e</sup>),  
Banquier, de la maison Hentsch-Lutscher et C<sup>ie</sup>.

### ADMINISTRATEURS.

MM. BAUDELOT, \*, négociant, juge au Tribunal de commerce.  
BÉRARD (Edouard), \*, administrateur de la Compagnie des Omnibus.  
BRASSAC, \*, ancien négociant.  
DUBOCHET, O. \*, président du Conseil d'administration de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz.  
FIRMIN-DIDOT (Paul), \*.  
GILLET, \*, fils aîné, banquier.  
LE VILLAIN (E.), \*, négociant.

MM. PRÉVOST, de la maison Jeanti et Prévost, raffineurs.  
POIRIER, \*, négociant, ancien membre de la Chambre de commerce.  
SIEGFRIED (Jacques), banquier, et de la maison Siegfried frères et C<sup>ie</sup>, du Havre.  
TALAMON, négociant.  
TEISSONNIÈRE, \*, négociant, membre de la Chambre de commerce.  
THOMAS, \*, négociant.  
VERNES D'ARLANDES, O. \*, propriétaire.

### CENSEURS.

MM. BERTHIER, O. \*, ancien président au Tribunal de commerce.  
FORGET, \*, ancien juge au Tribunal de commerce.  
DAGUIN, O. \*, ancien président au Tribunal de commerce.

### DIRECTION.

MM. G. GIROD, O. \*, directeur.  
J. HURLIER, \*, sous-directeur.  
HARDCASTLE, sous-directeur.

M. DENFERT-ROCHEREAU, \*, secrétaire général.

### CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet fils,	cuirs.	MM. Hoskier,	farine.
Allez,	quincaillerie.	Lantin,	tissus de laine.
Astier,	vins.	Laveissière fils,	métaux.
Badoulleau-LeVillain,	commissionnaire.	Leclerc,	bois de charpente.
Barbet-Massin,	tissus de coton.	Leduc,	chapeaux de paille.
Barbier fils,	bois de construction.	Lemoine,	cuirs.
Berson,	laines.	Marchand,	fers.
Blanchet,	bonneterie.	Marguerite-Lucy,	mousselines.
Boutet,	vins.	Martinet,	imprimeur-libraire.
Carhian,	nouveautés.	Masson (George),	librairie.
Christoffe,	orfèvrerie.	Messener fils,	papiers peints.
De Clermont,	chapellerie.	Moinery,	épicerie.
Delaleu,	vins.	Moret,	soieries.
Devès,	draps.	Muron,	soieries.
Dietz-Monnin,	quincaillerie.	Nizerolles,	bois et charbons.
Ducel (J.-J.) *,	fers et fontes.	Oeschger,	métaux.
Dufay,	papiers.	Ormancey,	banquier.
Dupuis-Putois,	rouennerie.	Paymal,	bois de charpente.
De l'Escaille,	laines.	Planche,	châles.
Evette fils,	charbons.	Ricquier,	produits chimiques.
Farcot,	machines.	Riverin,	épicerie.
Fouinat,	briques et carreaux.	Rougelot,	bois à brûler.
Gallet,	raffineur.	Salmon,	fers.
Gautier (L.),	taillanderie.	Savard *,	bijouterie.
Giraudeau (Alfred),	tissus imprimés.	Valentin,	vins.
Guybert (F.),	mérinos.	Varin,	toiles.
Halphen,	bijouterie.	Vigués,	bois des îles.
Hartog,	boutons.	Wolff,	papiers en gros.
Heina,	grains et farines.	Wolff (Auguste),	fabricant de pianos.

## COMPTE RENDU

### DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

### DE L'EXERCICE 1874

### Nominations.

MESSIEURS,

Depuis notre dernière réunion, nous avons eu la douleur de perdre un de nos collègues, M. Rouvenat. La mort l'a frappé à son retour de la grande Exposition de Vienne, où il fut un des représentants les plus remarquables de l'industrie française. M. Rouvenat laisse parmi nous de profonds et unanimes regrets.

Le décès de M. Rouvenat a porté à deux le nombre des sièges vacants dans le Conseil; vous vous souvenez que, déjà l'année dernière, vous aviez à pourvoir au remplacement de M. Girod, dont les fonctions d'administrateur ont cessé à partir du jour où il a été appelé à la direction du Comptoir.

Afin de remplir ces vacances, et conformément à l'article 20 des statuts, nous avons appelé à siéger, provisoirement, au milieu de nous,

M. Paul Firmin-Didot, qui faisait partie de notre Conseil d'Escompte, et M. Édouard Bérard, administrateur de la Compagnie des Omnibus.

Vous serez invités, Messieurs, dans cette séance, à sanctionner par vos votes les choix de votre Conseil.

Les trois administrateurs qui arrivent cette année au terme de leur mandat, et qui se représentent à vos suffrages, sont : MM. DuBochet, Prévost et Siegfried.

Le sort désignait comme censeur sortant M. Drouin. Nommé membre de l'Assemblée nationale, M. Drouin ne pouvait plus disposer du temps qu'exigeaient ses fonctions de censeur, et il s'est vu à regret dans la nécessité de ne pas se représenter à vos suffrages.

### Statuts.

Nous sommes toujours en instance pour obtenir la révision de nos Statuts.

Nous devons vous dire que le Gouvernement n'a pas accepté les modifications, conformes à vos votes, que nous lui avons soumises à la suite de votre Assemblée générale extraordinaire. Nous n'avons pas cru devoir maintenir nos premières propositions, car elles amenaient comme conséquence l'abandon du régime spécial dont nous avons été dotés, lors de la fondation du Comptoir.

Une nouvelle rédaction, qui vise un certain nombre d'autorisations destinées à faciliter l'ensemble de nos opérations, vient d'être transmise au Gouvernement, et nous espérons qu'elle sera favorablement accueillie.

### Opérations.

Nous avons, Messieurs, à vous rendre compte des opérations du Comptoir, durant l'exercice 1874.

Ces opérations sont résumées sur le Bilan et sur le Compte de Profits et Pertes qui vous ont été distribués et dont lecture vous sera donnée à la fin du rapport.

Le total de nos opérations pendant l'Exercice 1874 a été de.....Fr. 3.202.375.470 57

Ce chiffre se subdivise entre les diverses branches de nos affaires comme suit :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les départements.....Fr.	769.255.274 81
Escompte des valeurs sur l'Étranger.....	205.640.835 50
<b>MONTANT DE NOS ESCOMPTES RÉUNIS.....Fr.</b>	<b>974.896.110 31</b>
Effets remis à l'encaissement .....	25.381.668 35
Effets remis par les Agences.....	217.222.883 13
Avances sur effets publics et acceptations.....	129.181.989 11
Participations diverses, ventes et achats de fonds publics pour compte de tiers.....	232.771.314 42
<i>A reporter.....Fr.</i>	<i>1.579.453.965 32</i>

<i>Report</i> .....Fr.	1.579.453.965 32
Opérations des Agences dans les Colonies françaises et à l'Étranger.....	978.311.915 »
Opérations des Agences en France.....	644.609.590 25
<b>TOTAL ÉGAL</b> .....Fr.	<u>3.202.375.470 57</u>

### Caisse.

Le mouvement de la caisse pendant l'exercice a été :

Au crédit de.....Fr.	1.509.917.486 27
Au débit de.....	1.506.849.132 21
<b>ENSEMBLE</b> .....Fr.	<u>3.016.766.618 48</u>

La moyenne du mouvement général, par mois, a été de.....Fr. 251.397.218 20

Celle des paiements de..... 125.570.761 02

### Portefeuille.

Le solde de notre portefeuille, au 31 décembre 1873, comprenait :

82.450 Effets montant à Fr.	61.346.434 79
-----------------------------	---------------

Il est entré, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1874.....

1.517.124	—	4.217.500.661 79
-----------	---	------------------

**ENSEMBLE à reporter**, 1.599.574 Effets montant à Fr. 4.278.847.096 58

<i>Report</i> .....	1.599.574	Effets montant à Fr.	4.278.847.096 58
Il est sorti pendant la même période....	1.531.384	—	4.211.391.154 85
<b>Le solde de notre portefeuille au 31 décembre était de...</b>	<u>68.190</u>	Effets montant à Fr.	<u>67.455.941 73</u>

Le montant des effets qui figurent à l'entrée du portefeuille se décompose ainsi :

Valeurs sur Paris....	379.420	Effets pour Fr.	521.986.731 59
Valeurs sur les départements.....	1.460.168	—	541.850.690 41
Valeurs sur l'étranger.	60.286	—	215.009.674 58
<b>Ensemble, comme ci-dessus...</b>	<u>1.599.574</u>	Effets pour Fr.	<u>4.278.847.096 58</u>

### Comptes d'Espèces.

Le solde de nos comptes d'espèces était au 31 décembre 1873 de.....Fr. 35.036.610 10

Il nous a été déposé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1874 .....

296.240.772 90	<u>331.277.383 »</u>
----------------	----------------------

Le montant de ces comptes s'est ainsi trouvé porté à.....Fr. 331.277.383 »

Sur lesquels nous avons remboursé..... 286.693.260 14

Soit au 31 décembre 1874, un solde de...Fr. 44.584.122 86

### Contentieux de l'année 1874.

Le solde des créances maintenues au débit du contentieux au 31 décembre 1873, était de.....Fr. 452.720 98

Le montant des effets et créances tombés en souffrance du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1874 a été de :

Pour le 1 <sup>er</sup> semestre.....Fr.	87.833 18	} 135.459 22
Pour le 2 <sup>e</sup> semestre.....	47.626 04	

TOTAL.....Fr. 288.180.20

Les rentrées effectuées pendant l'exercice sur ces mêmes créances se sont élevées :

Pour le 1 <sup>er</sup> semestre.....Fr.	150.175 29	} 195.458 37
Pour le 2 <sup>e</sup> semestre.....	45.283 08	

RESTE .....Fr. 92.721 83

Ces 92,721 fr. 83 c. ont été amortis par le débit du compte de Profits et Pertes comme suit :

Pour le 1 <sup>er</sup> semestre.....Fr.	56.400 58
Pour le 2 <sup>e</sup> semestre.....	36.321 25

TOTAL ÉGAL.....Fr. 92.721 83

Les rentrées sur les créances amorties des exercices précédents se sont élevées pendant l'exercice courant à 157,851 fr. 41 c.

### Participations diverses, Ventes et Achats de fonds publics pour le compte de tiers.

Les mouvements de fonds auxquels ont donné lieu les opérations de cette catégorie se sont élevés, durant l'exercice, à la somme de.....Fr. 232.771.314 42 ainsi que nous l'avons indiqué plus haut dans le tableau récapitulatif de nos opérations.

Les intérêts, commissions et courtages, que nous avons perçus sur ces affaires, figurent au crédit du compte de Profits et Pertes des deux semestres.

### Agences en France.

Ces Agences sont comprises cette année dans le total de nos affaires pour.....Fr. 644.609.590 25

Savoir :

Transactions sur place .....Fr. 601.368.731 78

Tirages sur la caisse centrale et sur l'étranger..... 43.240.858 47

TOTAL ÉGAL.....Fr. 644.609.590 25

Durant l'exercice, nos Agences en France nous ont donné, après prélèvement de tous leurs frais et amortissement de leur contentieux, un produit net de.....Fr. 949.160 84

## SERVICES EXTÉRIEURS

### Agences et Correspondants.

#### COMPTES DE L'ÉTRANGER

Les bénéfices réalisés sur ce chapitre se sont élevés,

Savoir :

Pour le premier semestre, à .....	Fr. 1.202.148 90
Pour le deuxième semestre, à .....	1.305.149 94
<b>ENSEMBLE.....</b>	<b>Fr. 2.507.298 84</b>

### Agences extérieures.

LONDRES, BRUXELLES, LA RÉUNION, BOMBAY, CALCUTTA, SAIGON, HONG-KONG,  
SHANG-HAÏ, YOKOHAMA.

Le chiffre pour lequel ces Agences figurent dans le montant total de nos opérations a été de.....Fr. 978.311.915 »

qui se décomposent ainsi :

Transactions sur place.....	Fr. 859.989.439 »
Tirages sur France et Étranger.....	118.322.476 »
<b>TOTAL ÉGAL.....</b>	<b>Fr. 978.311.915 »</b>

Le Contingent de ces Etablissements dans les bénéfices de l'exercice a été :

Pour le 1 <sup>er</sup> semestre.....	Fr. 413.773 52
Pour le 2 <sup>e</sup> » .....	744.551 05
<b>ENSEMBLE.....</b>	<b>Fr. 1.158.324 57</b>

Nous conformant aux prescriptions de l'article 15 des statuts, nous avons amorti pendant l'exercice 1874 des sommes importantes.

Après ces amortissements, le Contentieux de nos Agences à l'étranger ne représente plus que.....Fr. 337.066 73

Se subdivisant comme suit :

Agence de Bombay.....	Fr. 15.718 95
» Calcutta .....	37.198 80
» Hong-Kong .....	94.394 44
» Shang-Haï.....	15.669 90
» Yokohama.....	10.000 00
» Bruxelles.....	155.084 64
» La Réunion.....	9.000 00
<b>TOTAL ÉGAL.....</b>	<b>Fr. 337.066 73</b>

### Résumé.

Les opérations dont nous venons de vous rendre compte se résument dans le bilan et le compte de Profits et Pertes qui vous ont été distribués et dont nous allons vous donner lecture.

### BILAN

ACTIF		PASSIF	
Espèces en caisse et à la Banque.....	4.868.327 39	Capital.....	80.000.000 »
Portefeuilles.....	67.455.941 73	Réserve statutaire.....	20.000.000 »
Agences.....	63.863.547 56	Comptes d'espèces.....	44.584.122 86
Avances sur effets publics et actions diverses.....	24.138.426 11	Effets remis à l'encaissement.....	7.532.202 04
Comptes courants.....	28.108.559 64	Comptes courants.....	31.670.302 30
Reports.....	11.385.853 18	Acceptations et effets à payer.....	8.752.785 85
Immeubles.....	2.372.360 53	Coupons divers à payer.....	5.859.340 35
		Profits et pertes.....	3.399.704 59
		Réescompte du portefeuille.....	394.558 15
	202.193.016 14		202.193.016 14

### PROFITS ET PERTES

#### Compte des Profits et Pertes du 1<sup>er</sup> semestre 1874.

#### CRÉDIT

Solde au 31 décembre 1873.....	366.302 55		
Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers	6.981.079 49		
Sur les effets remis à l'escompte et à l'encaissement.....	402.766 47		
Sur les comptes courants et Agences en France.....	2.658.459 »		
Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	2.689.607 56		
Sur les opérations diverses.....	1.230.246 46		
		7.347.382 04	

#### DÉBIT

Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses	3.306.944 75		
Sur les réescomptes à la Banque.....	46.977 08		
Sur les comptes courants et Agences en France.....	1.770.314 32		
Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	1.383.685 14		
Sur le contentieux de Paris et opérations diverses.....	105.968 21		
Frais généraux.....	888.725 90		
Réescompte du portefeuille.....	334.113 87		
		4.529.784 52	

BÉNÉFICE NET au 30 juin 1874..... 2.817.597 52

### Compte des Profits et Pertes du 2<sup>e</sup> semestre 1874.

#### CRÉDIT

Solde au 30 juin 1874.....	411.711 39		
Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers	6.518.603 18		
Sur les effets remis à l'escompte et à l'encaissement.....	314.100 71		
Sur les comptes courants et Agences en France.....	2.765.011 58		
Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	2.366.983 47		
Sur le contentieux de Paris et les opérations diverses.....	1.072.507 42		
		6.930.314 57	

#### DÉBIT

Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses	2.175.740 18		
Sur les réescomptes à la Banque.....	54.092 24		
Sur les comptes courants et Agences en France.....	1.539.162 75		
Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	342.430 37		
Sur les opérations diverses.....	240.054 82		
Frais généraux.....	960.311 65		
Réescompte du portefeuille.....	394.558 15		
		3.530.609 98	

BÉNÉFICE NET au 31 DÉCEMBRE 1874..... 3.399.704 59

A la fin du premier semestre, nous vous avons distribué sur les résultats acquis, pour à-compte sur le dividende de l'exercice, 17 francs par action, soit sur 160,000 actions...Fr. 2.720.000 »

Le compte de Profits et Pertes du deuxième semestre solde par un bénéfice net de.....Fr. 3.399.704 59 sur la répartition de laquelle vous avez à statuer.

Nous vous proposons d'attribuer aux actions pour complément du dividende de l'exercice, 20 francs par action, soit : 3,200,000 francs, laissant ainsi disponible un reliquat de 199,704 fr. 59 c., sur lequel nous vous demandons d'autoriser les prélèvements ci-après :

    Pour gratifications en faveur des employés.....Fr. 100.000 »

    Pour complément de la dotation annuelle du fonds de prévoyance pour les employés.....Fr. 20.000 »  
(20,000 francs ayant déjà été pris pour le même objet sur les résultats du premier semestre.)



1° Approbation des comptes de l'Exercice 1874.

2° Fixation du dividende pour l'Exercice 1874 à 37 francs par action, sur lequel un à-compte de 17 francs a été payé le 1<sup>er</sup> août dernier, et dont le solde de 20 francs par action sera payé à la Caisse du Comptoir à partir du 1<sup>er</sup> février prochain.

3° Prélèvement sur les résultats de l'Exercice de la somme de 100,000 francs pour gratifications en faveur du personnel, et de 40,000 francs pour dotation de la Caisse de prévoyance des employés.

4° Report à nouveau, au crédit du Compte de profits et pertes, de la somme de 79,704 fr. 50 c.

5° Réélection ou remplacement de MM. Du Bochet, Prévost et Siegfried, Administrateurs sortants.

6° Confirmation de la nomination de deux membres nouveaux du Conseil d'administration, en remplacement de M. Girod, nommé Directeur, et de M. Rouvenat, décédé.

MESSIEURS,

Nous ne terminerons pas ce rapport sans vous prier de vous associer à nous pour témoigner notre reconnaissance à MM. les membres du Conseil d'Escompte, pour le dévouement avec lequel ils remplissent les fonctions qu'ils ont bien voulu accepter.

Nous devons également rendre le meilleur témoignage du zèle et du dévouement dont les chefs de service et les employés du Comptoir ont continué à faire preuve pendant le dernier exercice.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU 30 JANVIER 1875

### RAPPORT DES CENSEURS

Par M. CH. BERTHIER.

MESSIEURS,

Le rapport que nous avons l'honneur de vous adresser n'a pas à entrer dans de nouveaux détails sur les comptes de l'exercice 1874, qui viennent de vous être soumis, avec précision et clarté, par le Conseil d'administration.

Les dispositions de l'article 42 des Statuts déterminent et règlent les attributions du Comité de censure, et pour obéir à ses prescriptions notre devoir a consisté à nous assurer du caractère statutaire des opérations, de l'exactitude des comptes, de la conformité du bilan avec les livres de la comptabilité, et de la régularité du Compte de Profits et Pertes, qui résume toutes les opérations de la

Société. Nos recherches, nos vérifications, les renseignements qui nous ont été fournis nous permettent d'estimer que la marche des opérations du Comptoir a présenté, dans tous les services, une régularité satisfaisante ; que les bénéfices énoncés dans le rapport du Conseil sont acquis et que la répartition qui vous en est proposée est légitime.

Cette simple déclaration suffirait à l'accomplissement de la mission des censeurs, si la confiance que vous leur témoignez, chaque année, ne les engageait à vous entretenir de deux questions intéressantes, celles des statuts et des agences, ainsi que de la situation générale de votre Société.

La demande de modifications à apporter aux statuts, sur lesquelles vous avez été appelés à voter dans la dernière Assemblée générale, n'a pas reçu du Gouvernement un favorable accueil, et après cette vaine tentative, le Conseil d'administration a dû reprendre les négociations sur des bases nouvelles.

Nous reconnaissons, Messieurs, l'intérêt qu'il y a pour votre Société à modifier ses statuts actuels, qui sont parfois un obstacle au développement de ses opérations. Nous désirons donc que les propositions du Conseil reçoivent l'approbation du Gouvernement, que le Comptoir d'Escompte puisse se mouvoir dans des limites moins restreintes, sans rompre toutefois les liens protecteurs qui l'attachent au Gouvernement.

Nous ne saurions, en effet, oublier que dans le principe, en 1848, au milieu des circonstances difficiles dans lesquelles le Comptoir d'Escompte a pris naissance, l'adoption des statuts actuels a été de la part des fondateurs de la Société une mesure sage, destinée à la préserver du danger dans les jours de crise, tout en lui laissant une latitude

d'action suffisante pour répondre, à cette époque, au but de son institution.

La question des agences est digne aussi, Messieurs, de toute votre sollicitude, et nous sommes heureux de confirmer les renseignements que contient à leur égard le rapport du Conseil d'administration.

Sans nous arrêter aux trois agences créées en France, à Lyon, Marseille et Nantes, dans des centres importants, et dont l'existence, déjà profitable aux intérêts du Comptoir, devra se développer encore dans un avenir prochain, nous appellerons votre attention sur les agences à l'étranger, qui ont toujours été jusqu'à présent un sujet de préoccupation pour le public intéressé dans les affaires de la Société.

Votre Conseil d'administration a fait une révision judicieuse de ces diverses Agences ; leur organisation, leur direction, et les éléments de succès qu'elles pouvaient avoir ont été, de sa part, l'objet des plus minutieuses investigations ; une sous-direction, spécialement chargée des services étrangers, a été créée à Paris, et au moyen de communications incessantes entre le siège social et les chefs de ces différentes Agences, l'influence de l'Administration se fait sentir sur tous les points et permet d'apporter, s'il est nécessaire, des rectifications opportunes à l'action personnelle de ses Agents.

Cette organisation nouvelle fonctionne depuis une année à peine, et l'expérience est encore trop récente pour émettre sur elle un jugement définitif ; mais les résultats déjà obtenus font bien augurer, pour l'avenir, des changements apportés dans cette partie de l'Administration.

Si maintenant, Messieurs, nous examinons la situation générale de la Société, nous avons lieu de la considérer comme satisfaisante.

L'importance et la nature des opérations énoncées dans le compte rendu des différents services, l'état du contentieux, les comptes de dépôts tant en France qu'à l'étranger, enfin le chiffre du dividende, supérieur à celui de l'exercice précédent, justifient notre appréciation et permettent de constater, une fois de plus, que le Comptoir d'Escompte de Paris, après les épreuves des dernières années, est toujours au rang qui lui appartient dans le monde financier.

En vous signalant cet état satisfaisant, reportons-nous au rapport que nous avons l'honneur de vous adresser dans la dernière Assemblée.

Nous vous rappelions que, dans le seul but de mettre un terme à la situation grave qu'avaient entraînée pour le Comptoir la perte de ses deux regrettés directeurs et une présidence intérimaire, M. V. Du Bochet, un des administrateurs fondateurs, avait consenti à accepter la présidence du Conseil, et ne s'était démis de ses fonctions qu'après avoir assuré la nomination de son honorable successeur, et obtenu du Conseil la création d'une direction habile et vigilante.

Le dévouement de M. Du Bochet a porté ses fruits ; son passage à la présidence a été, après les malheureux événements de la guerre, comme un signal de ralliement et de réorganisation, et nous avons à nous féliciter de voir les affaires du Comptoir confiées à une administration qui nous donne le droit d'attendre d'elle sécurité et profits.

Nous nous joignons avec empressement aux témoignages de reconnaissance adressés par le Conseil à MM. les membres du Conseil d'Escompte.

Nous adressons aussi l'expression de nos éloges à MM. les chefs de

service et employés du Comptoir pour le zèle et le dévouement intelligent qu'ils mettent au service des affaires qui leur sont confiées.

Le Conseil des censeurs a pris une vive part à la perte si douloureuse que le Conseil d'administration a faite en la personne de M. Rouvenat, et joint l'hommage de ses profonds regrets aux témoignages de sympathie donnés à son souvenir.

**1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.**

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
JANVIER 1874.....	26 jours ouvrables .....	112.892	65.418.875 33
FÉVRIER.....	24 — .....	97.619	61.869.519 64
MARS.....	26 — .....	103.473	67.688.542 64
AVRIL.....	26 — .....	102.039	54.924.285 01
MAI.....	25 — .....	99.900	58.220.738 67
JUIN.....	26 — .....	105.803	58.405.569 69
JUILLET.....	27 — .....	104.838	79.163.038 73
AOUT.....	25 — .....	98.694	70.752.399 99
SEPTEMBRE.....	26 — .....	97.154	72.744.108 34
OCTOBRE.....	27 — .....	107.275	55.332.155 59
NOVEMBRE.....	25 — .....	106.648	56.111.437 14
DÉCEMBRE.....	26 — .....	118.268	68.624.604 04
<u>309 jours ouvrables.</u>		<u>1.254.603</u>	<u>769.255.274 81</u>
		Moyenne des effets.....	613 14
		Moyenne par jour.....	2.489.499 27

**2° ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER.**

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
JANVIER 1874.....	26 jours ouvrables.....	4.781	6.148.105 67
FÉVRIER.....	24 — .....	4.082	8.575.907 15
MARS.....	26 — .....	4.550	13.981.157 70
AVRIL.....	26 — .....	4.572	23.122.483 58
MAI.....	25 — .....	4.228	9.390.944 87
JUIN.....	26 — .....	4.875	13.851.902 71
JUILLET.....	27 — .....	4.603	8.153.814 60
AOUT.....	25 — .....	4.332	17.399.823 46
SEPTEMBRE.....	26 — .....	4.727	24.944.714 89
OCTOBRE.....	27 — .....	5.242	17.749.070 88
NOVEMBRE.....	25 — .....	4.905	20.753.318 23
DÉCEMBRE.....	26 — .....	6.668	41.569.591 76
<u>309 jours ouvrables.</u>		<u>57.565</u>	<u>205.640.835 50</u>
		Moyenne des effets.....	3.572 32
		Moyenne par jour.....	665.504 32

3° EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT.

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
JANVIER 1874.....	26 jours ouvrables.....	9.997	2.234.038 27
FÉVRIER.....	24 — .....	9.829	1.963.319 48
MARS.....	26 — .....	9.829	2.203.509 17
AVRIL.....	26 — .....	8.443	1.979.280 11
MAI.....	25 — .....	8.696	1.959.581 04
JUIN.....	26 — .....	9.239	2.230.610 35
JUILLET.....	27 — .....	9.170	1.937.211 05
AOUT.....	25 — .....	9.026	1.951.575 54
SEPTEMBRE.....	26 — .....	8.350	2.189.986 81
OCTOBRE.....	27 — .....	8.544	2.140.808 04
NOVEMBRE.....	25 — .....	8.786	2.065.171 66
DÉCEMBRE.....	26 — .....	9.766	2.526.576 83
<u>309 jours ouvrables.</u>		<u>109.675</u>	<u>25.381.668 35</u>
Moyenne des effets.....			231 43
Moyenne par jour.....			82.141 32

4° EFFETS REMIS PAR LES AGENCES.

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
JANVIER 1874.....	26 jours ouvrables.....	7.360	15.013.224 18
FÉVRIER.....	24 — .....	7.254	15.610.730 80
MARS.....	26 — .....	9.313	19.944.554 35
AVRIL.....	26 — .....	6.165	12.279.396 40
MAI.....	25 — .....	7.488	16.017.147 49
JUIN.....	26 — .....	9.860	16.936.678 20
JUILLET.....	27 — .....	8.217	15.799.426 55
AOUT.....	25 — .....	8.727	21.226.444 46
SEPTEMBRE.....	26 — .....	7.218	22.520.269 87
OCTOBRE.....	27 — .....	8.897	24.052.735 37
NOVEMBRE.....	25 — .....	7.004	16.144.683 82
DÉCEMBRE.....	26 — .....	7.778	21.677.591 64
<u>309 jours ouvrables.</u>		<u>95.281</u>	<u>217.222.883 13</u>
Moyenne des effets.....			2.279 81
Moyenne par jour.....			702.986 68

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET ACCEPTATIONS.

DATES		SOMMES
		fr. c.
JANVIER 1874.....	26 jours ouvrables.....	8.800.403 35
FÉVRIER.....	24 — .....	10.418.319 88
MARS.....	26 — .....	9.058.121 89
AVRIL.....	26 — .....	8.361.560 12
MAI.....	25 — .....	4.607.068 14
JUIN.....	26 — .....	6.562.818 91
JUILLET.....	27 — .....	6.681.676 24
AOUT.....	25 — .....	25.335.074 12
SEPTEMBRE.....	26 — .....	17.991.377 17
OCTOBRE.....	27 — .....	13.806.700 73
NOVEMBRE.....	25 — .....	6.668.824 21
DÉCEMBRE.....	26 — .....	10.890.044 35
<u>309 jours ouvrables.</u>		<u>129.181.989 11</u>
Moyenne par mois.....		10.765.165 76
Moyenne par jour.....		418.064 69

6° SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS.

DATES		SOMMES
		fr. c.
JANVIER 1874.....	26 jours ouvrables.....	6.176.096 30
FÉVRIER.....	24 — .....	6.995.426 18
MARS.....	26 — .....	24.119.685 90
AVRIL.....	26 — .....	25.893.170 65
MAI.....	25 — .....	4.062.753 51
JUIN.....	26 — .....	10.792.037 71
JUILLET.....	27 — .....	24.317.601 86
AOUT.....	25 — .....	63.054.399 86
SEPTEMBRE.....	26 — .....	14.701.702 22
OCTOBRE.....	27 — .....	10.909.303 88
NOVEMBRE.....	25 — .....	17.672.961 76
DÉCEMBRE.....	26 — .....	24.076.174 59
<u>309 jours ouvrables.</u>		<u>232.771.314 42</u>
Moyenne par mois.....		19.397.609 53
Moyenne par jour.....		753.305 22

7° OPÉRATIONS DES AGENCES  
DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET A L'ÉTRANGER.

DATES	OPÉRATIONS LOCALES		TIRAGES SUR FRANCE et sur l'étranger		TOTAL DES OPÉRATIONS	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
JANVIER 1874	43.402.	099 »	6.609.	776 »	50.011.	875 »
FÉVRIER	42.696.	272 »	13.499.	929 »	56.196.	201 »
MARS	58.061.	521 »	19.069.	055 »	77.130.	576 »
AVRIL	56.693.	150 »	9.221.	590 »	65.914.	740 »
MAI	75.096.	197 »	9.850.	393 »	84.946.	590 »
JUIN	90.336.	773 »	7.681.	094 »	98.017.	867 »
JUILLET	76.851.	634 »	6.606.	176 »	83.457.	810 »
AOUT	68.995.	905 »	6.492.	770 »	75.488.	675 »
SEPTEMBRE	70.024.	126 »	11.186.	414 »	81.210.	540 »
OCTOBRE	99.874.	601 »	7.087.	736 »	106.962.	337 »
NOVEMBRE	96.556.	266 »	7.914.	597 »	104.470.	863 »
DÉCEMBRE	81.400.	895 »	13.102.	946 »	94.503.	841 »
	859.989.	439 »	118.322.	476 »	978.311.	915 »
Moyenne des opérations par mois					81.525.	993 »

8° OPÉRATIONS DES AGENCES EN FRANCE

DATES	OPÉRATIONS LOCALES		TIRAGES SUR FRANCE et sur l'étranger		TOTAL DES OPÉRATIONS	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
JANVIER 1874	46.629.	212 86	3.850.	007 26	50.479.	220 12
FÉVRIER	49.204.	418 83	3.004.	565 28	52.208.	984 11
MARS	56.530.	903 63	3.197.	067 96	59.727.	971 59
AVRIL	46.627.	912 03	5.209.	170 65	51.837.	082 68
MAI	47.063.	691 39	4.327.	322 63	51.396.	014 02
JUIN	51.507.	656 90	3.729.	627 88	55.237.	284 78
JUILLET	45.650.	637 43	3.160.	894 62	48.811.	532 05
AOUT	50.608.	870 52	3.815.	073 88	54.423.	944 40
SEPTEMBRE	51.661.	603 62	3.546.	916 53	55.208.	520 15
OCTOBRE	54.307.	023 96	3.613.	935 41	57.920.	959 37
NOVEMBRE	48.487.	349 86	2.685.	173 83	51.172.	523 69
DÉCEMBRE	53.084.	450 75	3.101.	102 54	56.185.	553 29
	601.368.	731 78	43.240.	858 47	644.609.	590 25
Moyenne des opérations par mois					53.717.	465 85

9° RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1874.

DÉTAIL	SOMMES
	fr. c.
1° Escompte des Effets sur Paris et les départements	769.255.274 81
2° Escompte des valeurs sur l'Étranger	205.640.835 50
3° Effets remis à l'Encaissement	25.381.668 35
4° Effets remis par les Agences	217.222.883 13
5° Avances sur Effets publics et acceptations	129.181.989 11
6° Souscriptions, Ventes et Achats de fonds publics	232.771.314 42
7° Opérations des Agences dans les Colonies françaises et à l'Étranger	978.311.915 »
8° Opérations des Agences en France	644.609.590 25
TOTAL	3.202.375.470 57
Moyenne des opérations par mois	266.864.622 54

CAISSE.

DATES	RECETTES	DÉPENSES
	fr. c.	fr. c.
Solde au 31 décembre 1873	4.369.630 50	
JANVIER 1874	107.078.396 70	108.712.628 38
FÉVRIER	109.353.100 07	107.959.627 58
MARS	120.986.163 22	121.416.043 32
AVRIL	133.367.384 14	134.187.221 92
MAI	97.595.755 14	96.496.607 61
JUIN	108.506.795 59	110.141.916 14
JUILLET	136.211.306 97	135.327.865 57
AOUT	173.250.295 51	174.092.635 50
SEPTEMBRE	155.650.480 09	156.022.992 42
OCTOBRE	117.011.367 70	115.318.574 87
NOVEMBRE	103.354.007 38	103.313.155 48
DÉCEMBRE	143.182.803 26	143.859.863 42
Solde au 31 décembre 1874		1.506.849.132 21
		3.068.354 06
	1.509.917.486 27	1.509.917.486 27
Moyenne des paiements par mois		125.570.761 02

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

DATES	ENTRÉES		SORTIES	
	fr.	c.	fr.	c.
Solde au 31 décembre 1873.....	35.036.610	10		
JANVIER 1874.....	22.982.209	96	21.635.106	49
FÉVRIER.....	22.570.991	76	20.721.266	18
MARS.....	24.773.764	44	23.970.860	36
AVRIL.....	25.928.870	51	22.660.922	88
MAI.....	25.694.341	64	24.762.617	14
JUIN.....	29.269.273	40	27.079.768	09
JUILLET.....	27.763.698	63	27.231.704	»
AOUT.....	23.830.592	30	22.515.373	42
SEPTEMBRE.....	20.088.509	88	21.722.973	31
OCTOBRE.....	25.544.268	51	26.790.435	57
NOVEMBRE.....	21.655.882	80	23.072.014	65
DÉCEMBRE.....	26.138.369	07	24.530.218	05
Solde au 31 décembre 1874.....	331.277.383	»	286.693.260	14
			44.584.122	86
			331.277.383	»
Moyenne des versements par mois.....			24.686.731	07

PORTEFEUILLES

	PARIS.				PROVINCE.				ÉTRANGER.			
	ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.	
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
Solde au 31 décembre 1873.....	13.793	16.642.139	83	»	65.936	35.335.455	88	»	2.721	9.368.839	08	»
JANVIER.....	31.521	38.476.851	11	29.315	98.728	44.489.285	67	107.629	43.638.960	07	5.342	9.171.141
FÉVRIER.....	28.317	42.487.626	48	28.575	86.385	36.955.943	44	95.229	42.326.410	85	4.082	10.867.288
MARS.....	30.904	47.560.458	39	31.167	91.711	42.276.147	77	91.922	40.483.102	51	4.550	17.501.639
AVRIL.....	30.406	33.000.098	16	32.458	86.241	36.182.923	36	87.267	38.698.698	73	4.572	19.195.509
MAI.....	29.380	37.731.300	20	30.731	86.704	38.466.167	»	88.002	38.463.347	74	4.228	9.149.380
JUIN.....	30.214	36.513.643	75	28.884	94.688	41.059.214	49	89.058	39.616.910	78	4.875	14.638.056
JUILLET.....	30.828	49.825.549	78	28.977	91.397	47.074.126	55	95.017	36.815.290	22	4.603	6.844.945
AOUT.....	29.933	50.339.009	79	29.145	86.514	43.591.410	30	90.996	41.846.203	86	4.332	18.275.558
SEPTEMBRE.....	29.528	47.139.981	05	30.249	83.194	50.314.380	97	85.100	43.274.942	41	4.727	25.337.633
OCTOBRE.....	30.878	38.322.774	31	32.050	93.838	43.202.924	69	87.067	47.832.553	»	5.242	17.658.904
NOVEMBRE.....	30.908	35.503.721	10	30.135	91.530	38.817.571	52	92.176	44.942.942	19	4.905	22.750.445
DÉCEMBRE.....	32.510	48.743.634	64	34.190	103.302	44.085.137	87	96.840	44.447.224	76	6.668	41.673.323
Solde au 31 décembre 1874.....	379.120	521.986.731	59	385.876	1.160.168	541.850.690	41	1.106.303	502.376.587	10	60.286	213.083.846
	»	»	»	43.244	»	»	»	53.865	39.474.103	31	»	1.925.827
	379.120	521.986.731	59	379.120	1.160.168	541.850.690	41	1.160.168	541.850.690	41	60.286	215.009.674

RÉCAPITULATION

	ENTRÉES.		SORTIES.		EFFETS A ÉCHOIR en portefeuille.	EFFETS en circulation avec l'endossement du Comptoir.	TOTAUX
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.			
Solde au 31 décembre 1873.....							
JANVIER.....	135.030	88.814.243	142.286	84.513.165	65.647.512	35.182.928	100.830.441
FÉVRIER.....	118.784	88.019.477	128.470	84.864.930	68.802.059	34.912.436	103.714.396
MARS.....	127.165	103.817.763	127.471	99.498.338	73.121.484	48.178.502	121.299.987
AVRIL.....	121.219	92.305.445	124.361	105.075.349	60.351.579	50.446.920	110.798.500
MAI.....	120.312	85.588.412	122.972	85.428.400	60.511.591	55.308.698	115.820.289
JUIN.....	129.777	91.424.760	123.538	91.554.598	60.381.753	56.516.243	116.807.996
JUILLET.....	126.838	105.053.490	128.285	83.096.037	82.339.207	47.621.574	129.960.781
AOUT.....	120.779	111.330.243	124.599	98.990.807	94.678.643	54.416.560	149.095.204
SEPTEMBRE.....	117.449	122.399.079	120.009	120.969.389	96.108.333	61.446.351	157.554.085
OCTOBRE.....	129.958	99.274.769	124.109	111.460.254	83.922.849	55.822.137	139.744.986
NOVEMBRE.....	127.343	95.074.610	127.632	108.150.518	70.846.941	56.519.002	127.365.944
DÉCEMBRE.....	142.480	134.398.364	137.652	137.789.364	67.455.941	79.637.453	147.093.394
Solde au 31 décembre 1874.....			1.599.574	1.211.391.154			
	»	»	»	67.455.941			
	1.599.574	1.278.847.096	1.599.574	1.278.847.096			

# PROFITS

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 1874.

## CRÉDIT

	Solde au 31 décembre 1873.....	366.302 55	
<b>Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers</b>	Sur les bordereaux admis à l'escompte.....	364.719 96	} 7.347.382 04
	Sur les remises à encaisser.....	38.046 51	
	Sur les comptes courants et agences en France.....	2.658.459 »	
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	2.689.607 56	
	Sur les avances sur effets publics.....	91.824 30	
	Sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	13.756 62	
	Sur les opérations diverses.....	1.124.665 54	

## DÉBIT

<b>Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses</b>	Sur les réescomptes à la Banque.....	46.977 08	} 3.303.994 86
	Sur les comptes courants et agences en France.....	1.770.314 32	
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	1.383.685 14	
	Sur les opérations diverses.....	103.018 32	
<b>Contentieux de Paris</b>	Évaluations des créances à éteindre.....	56.400 58	} 2.949 89
	Rentrées sur les créances amorties.....	53.450 69	
<b>Frais généraux</b>	Appointements.....	651.409 15	} 4.529.784 52
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	57.375 25	
	Divers.....	179.941 50	
	Réescompte du portefeuille.....	334.113 87	
	Bénéfice net au 30 juin 1874.....	2.817.597 52	

### Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0 .... 10 francs.....	} 17 francs.... 2.720.000 »	} 2.817.597 52
Dividende supplémentaire 1 2/5 0/0 7 francs.....		
Dotation de la caisse de prévoyance des employés.....	20.000 »	}
Solde non réparti.....	77.597 52	

# ET PERTES

Du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 1874.

## CRÉDIT

	Solde au 30 juin 1874.....	411.711 39	
<b>Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers</b>	Sur les bordereaux admis à l'escompte.....	277.587 69	} 6.930.314 57
	Sur les remises à encaisser.....	36.513 02	
	Sur les comptes courants et agences en France.....	2.765.011 58	
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	2.366.983 47	
	Sur les avances sur effets publics.....	84.615 60	
	Sur les valeurs en dépôt (droit de garde).....	19.764 86	
	Sur les opérations diverses.....	900.047 49	
<b>Contentieux de Paris</b>	Rentrées sur les créances amorties.....	104.400 72	} 68.079 47
	Solde des créances en souffrance au 31 décembre 1874..	36.321 25	

## DÉBIT

<b>Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses</b>	Sur les réescomptes à la Banque.....	54.092 24	} 2.175.740 18
	Sur les comptes courants et agences en France.....	1.539.162 75	
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	342.430 37	
	Sur les opérations diverses.....	240.054 82	
<b>Frais généraux</b>	Appointements.....	661.490 70	} 3.530.609 98
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	62.978 10	
	Divers.....	235.842 85	
	Réescompte du portefeuille.....	394.558 15	
	Bénéfice net au 31 décembre 1874.....	3.399.704 59	

### Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0..... 10 »	} 20 francs { 3.200.000 »	} 3.399.704 59
Dividende supplémentaire 2 0/0..... 10 »		
Dotation de la Caisse de prévoyance des employés.....	20.000 »	}
Solde non réparti.....	179.704 59	

**Bilan au 31 décembre 1874.**

ACTIF		PASSIF	
Caisse . . . . .	{ Espèces en caisse . . . . . 3.068.354 06 Espèces à la Banque. . . . . 1.799.973 33 }	Capital . . . . .	80.000.000 »
	4.868.327 39	Réserve statutaire . . . . .	20.000.000 »
Portefeuille . . . . .	{ Effets sur Paris . . . . . 26.056.010 54 — la province. . . . . 39.474.103 31 — l'étranger . . . . . 1.925.827 88 }	Comptes d'espèces . . . . .	44.584.122 86
	67.455.941 73	Effets remis { Par divers. . . . . 7.162.437 64 à l'encaissement { Par syndics de faillites. . . . . 369.764 40 }	7.532.202 04
Agences . . . . .	{ En Europe . . . . . 25.784.440 05 Hors d'Europe. . . . . 38.079.107 51 }	Comptes de Paris. . . . .	9.988.829 20
	63.863.547 56	Comptes courants { Comptes de province. . . . . 9.968.012 06 créditeurs. { Comptes de l'étranger. . . . . 3.583.510 71 }	31.690.302 30
Avances sur effets publics et Actions diverses . . . . .	24.138.426 11	Comptes spéciaux . . . . .	8.149.950 33
Comptes courants débiteurs . . . . .	{ Comptes de province . . . . . 6.134.838 03 Comptes de l'étranger . . . . . 17.518.772 54 Comptes spéciaux . . . . . 4.454.949 07 }	Acceptations et effets à payer . . . . .	8.752.785 85
	28.108.559 64	Coupons divers à payer. . . . .	5.794.414 66
Reports . . . . .	11.385.853 18	Dividende du Comptoir, restant à payer. . . . .	64.925 69
Immeubles . . . . .	2.372.360 53	Dividende du Comptoir 1 <sup>er</sup> février 1875 . . . . .	3.200.000 »
		Profits et Pertes, compte nouveau. . . . .	574.262 74
	202.193.016 14		202.193.016 14

## PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DE

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU SAMEDI 30 JANVIER 1875

L'an 1875, le samedi 30 janvier, à 2 heures de relevée, les Actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués conformément à l'article 35 des statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle Herz, rue de la Victoire, 48, sous la présidence de M. Édouard Hentsch, président du Conseil d'administration.

Étaient présents :

- MM. BAUDELLOT,
- BÉRARD,
- BRASSAC,
- FIRMIN-DIDOT,
- GILLET,
- LE VILLAIN,
- POIRIER,
- PRÉVOST,
- SIEGFRIED,
- TALAMON,
- TEISSONNIÈRE,
- THOMAS,
- VERNES D'ARLANDES,

*Administrateurs ;*

- MM. BERTHIER,
- FORGET,

*Censeurs ;*

M. GIROD,

*Directeur.*

M. le Président expose que, suivant les prescriptions de l'article 35 des statuts, dont il donne lecture, les convocations ont été faites un mois d'avance dans les journaux d'annonces légales et dans divers journaux politiques et financiers dont les numéros sont déposés sur le bureau.

Il ajoute qu'aux termes de l'article 36 des statuts, les délibérations de l'Assemblée ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent actionnaires au moins, non compris les membres du Conseil d'administration et du Comité de censure, y ont participé, et que les actionnaires assistant à la réunion représentent au moins un sixième du capital social, soit 26,667 actions.

Le Président constate que le nombre des actionnaires présents est de beaucoup supérieur à celui prescrit par les statuts, et il annonce que les premières additions des listes des actions inscrites permettent d'affirmer que le sixième du capital social, soit 26,667 actions, est représenté.

Le Président propose, en conséquence, en attendant que les feuilles de présence soient déposées, de procéder à la formation du bureau.

Après lecture de l'article 39 des statuts, le Président invite les deux plus forts actionnaires présents, M. Georges Thomas, porteur de 800 actions, et Arnaud-Jeanti, porteur de 390 actions, à remplir les fonctions de scrutateurs.

MM. Georges Thomas et Arnaud-Jeanti, acceptent et prennent place au bureau.

M. Baudelot, administrateur et secrétaire du Conseil, est désigné par le bureau pour remplir les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.

Le bureau étant ainsi constitué procède à la vérification des publications statutaires et des feuilles de présence qui viennent d'être déposées.

Il résulte de ces constatations que 682 actionnaires étrangers au Conseil d'Administration et au Comité de censure, représentant ensemble 23,620 actions, donnant droit à 1,822 voix, assistent à la réunion, et que 308 actionnaires possesseurs de 16,339 actions, donnant droit à 1,304 voix, ont donné mandat à des membres présents de l'Assemblée.

D'où il résulte un total de 1,090 actionnaires présents ou représentés, représentant ensemble 39,959 actions.

Le Président déclare que l'Assemblée générale est valablement constituée et qu'elle peut délibérer.

Il donne lecture des articles 40 et 38 des statuts.

ART. 40.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

Dix actions donnent droit à une voix, sans qu'aucun actionnaire puisse avoir plus de dix voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

ART. 38.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration ; il n'y sera porté que les propositions émanant de ce Conseil, et celles qui lui auront été communiquées huit jours au moins avant la convocation de l'Assemblée générale, avec la signature d'actionnaires possédant ensemble un sixième au moins du fonds social.

Aucun autre objet que ceux à l'ordre du jour ne peut être mis en délibération.

Il continue par la lecture de l'ordre du jour, tel qu'il a été arrêté par le Conseil.

1° Approbation des comptes de l'exercice 1874.

2° Fixation du dividende.

3° Prélèvement d'une somme de 100,000 francs pour gratifications en faveur du personnel, et de 40,000 francs pour dotation de la caisse de prévoyance des employés.

4° Report à nouveau, au crédit du compte de profits et pertes, de la somme de 79,704 fr. 59 c.

5° Réélection ou remplacement de MM. Du Bochet, Prévost et Siegfried, administrateurs sortants.

6° Confirmation de la nomination de MM. Paul Firmin-Didot et Edouard Bérard, en qualité d'administrateurs, en remplacement de M. Girod, nommé directeur, et de M. Rouvenat, décédé.

Le Président, après avoir rappelé l'article 41 des statuts, ainsi conçu,

ART. 41.

L'Assemblée générale entend le rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir et la situation des affaires sociales, ainsi que le rapport des censeurs.

Elle approuve ou rejette les comptes.

donne la parole à M. Baudelot, administrateur, pour la lecture du rapport du Conseil d'administration.

Ce rapport entendu, le Président donne la parole à M. Berthier; pour la lecture du rapport du Comité de censure.

M. Berthier annonce d'abord que le Comité de censure avait espéré pouvoir soumettre à la ratification de l'Assemblée le choix du troisième

censeur à nommer en remplacement de M. Drouin, censeur sortant, qui ne se représente pas; que les pourparlers, bien que très-avancés, n'ont pu aboutir pour la réunion de ce jour, mais qu'ils ne tarderont pas à avoir le résultat que le Comité de censure en espère.

M. Berthier lit ensuite le rapport du Comité de censure.

Après la lecture de ces deux rapports, le Président demande si quelque membre de l'Assemblée désire prendre la parole sur les communications qui viennent d'être faites aux actionnaires.

L'un de Messieurs les actionnaires demande la parole et présente diverses observations :

1° Au sujet des fonctions multiples des administrateurs et du directeur;

2° Au sujet du cours des actions du Comptoir comparé à celui des autres établissements de crédit;

3° Au sujet du dividende de l'exercice, qu'il trouve peu satisfaisant, bien que supérieur à celui des années précédentes;

4° Au sujet de la dotation de la Caisse de prévoyance qu'il désire voir réduire, pour l'exercice, de 40 à 20,000 francs.

5° Au sujet du prélèvement de la somme de 100,000 francs demandée pour gratifications en faveur du personnel de l'administration, prélèvement dont il propose le rejet.

L'orateur demande également que l'Assemblée émette le vœu que le directeur ne puisse être intéressé directement ou indirectement dans aucune autre entreprise.

Le Président répond, au nom du Conseil d'administration :

En ce qui concerne le cours des actions du Comptoir, — que la baisse des actions tient à des causes générales et que, du reste, comme il a déjà eu l'occasion de l'exposer à l'Assemblée précédente, le Conseil fait tous ses efforts pour imprimer aux affaires sociales la meilleure direction possible, mais qu'il a pour principe de ne jamais intervenir pour influencer le cours des actions ;

Qu'il lui est impossible d'entrer dans l'examen comparatif des différents exercices et que le dividende proposé de 37 francs, supérieur de 2 francs à celui de l'année dernière, doit paraître satisfaisant, surtout si l'on considère la période de réorganisation qu'a dû traverser le Comptoir.

Le Président répond ensuite aux observations présentées par l'honorable actionnaire au sujet des administrateurs et du directeur, en faisant toutefois remarquer que ces observations touchent à des questions qui ne sont pas portées à l'ordre du jour. Le Président expose notamment qu'il est de l'intérêt des actionnaires de choisir pour administrateurs et pour directeur des hommes faisant partie des conseils des grandes administrations ou touchant de près aux grandes affaires, qui peuvent ainsi centraliser les informations utiles aux intérêts du Comptoir et lui prêter un concours plus efficace que s'ils étaient isolés dans une seule et unique Société.

Le directeur répond, pour ce qui le concerne personnellement, qu'en acceptant les fonctions qui lui ont été dévolues par le Conseil, il a mis tout son dévouement au service du Comptoir, mais qu'il ne saurait accepter que l'Assemblée lui pose des conditions.

L'Assemblée accueille cette déclaration par des marques d'assentiment répétées.

Le Président exprime ensuite l'espérance que l'Assemblée ne voudra pas, contrairement à tous ses votes antérieurs, refuser de voter intégralement le prélèvement de 40,000 francs qui lui est demandé en faveur de la caisse de prévoyance des employés et priver le personnel de l'Administration, dont le Conseil et le directeur sont seuls à même d'apprécier les services dévoués, du complément de traitement qui lui est accordé depuis l'origine du Comptoir sous forme de gratifications.

Après un échange de nouvelles explications sur les mêmes interpellations, aucun autre actionnaire ne demandant la parole, la discussion est close, et Monsieur le Président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1874, en appelant successivement les résolutions mentionnées à l'ordre du jour.

#### **Première résolution.**

« Les comptes de l'exercice 1874, tels qu'ils viennent d'être exposés, » sont approuvés. »

Cette première résolution est approuvée à l'unanimité.

#### **Deuxième résolution.**

« Le dividende pour l'exercice 1874 est fixé à 37 francs par action, » sur lesquels un à-compte de 17 francs a été payé le 1<sup>er</sup> août dernier, » et dont le solde de 20 francs par action sera payé à la caisse du » Comptoir, à partir du 1<sup>er</sup> février prochain. »

Cette deuxième résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution.**

« Le prélèvement sur les résultats de l'exercice 1874, de la somme  
» de 400,000 francs pour gratification en faveur du personnel, et de  
» 40,000 francs pour dotation de la Caisse de prévoyance des employés  
» est approuvé. »

Le Président annonce qu'en présence du vœu émis par l'un de MM. les actionnaires, il va scinder cette troisième résolution en deux parties.

1<sup>re</sup> PARTIE DE LA 3<sup>e</sup> RÉOLUTION.

« Le prélèvement sur les résultats de l'exercice 1874 de la somme de  
» 400,000 francs pour gratifications en faveur du personnel est approuvé. »

Après une épreuve par assis et levé, soumise à l'appréciation de MM. les scrutateurs, cette première partie de la 3<sup>e</sup> résolution est rejetée.

2<sup>e</sup> PARTIE DE LA 3<sup>e</sup> RÉOLUTION.

« Le prélèvement sur les résultats de l'exercice 1874 de la somme de  
» 40,000 francs pour dotation de la caisse de prévoyance des employés  
» est approuvé. »

Cette 2<sup>e</sup> partie de la 3<sup>e</sup> résolution est adoptée à une grande majorité.

**Quatrième résolution.**

« Le solde créditeur du compte de profits et pertes, qui n'était que  
» de 79,704 fr. 59 c. s'élevant à 179,704 fr. 59 par suite du vote précédent,  
» sera reporté au crédit du compte de profits et pertes du semestre en  
» cours. »

Cette quatrième résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle ensuite la réélection ou le remplacement des administrateurs sortants, et la confirmation par l'Assemblée de la nomination provisoire faite par le Conseil de deux membres nouveaux du Conseil d'administration.

Avant de procéder à ces réélections ou remplacements et nominations, le Président rappelle les dispositions de l'article 41 des statuts.

Il demande à l'Assemblée si elle entend voter sur les nominations à l'ordre du jour par assis et levé ou par voie de scrutin secret.

Il fait observer que ce dernier mode de votation est de droit.

Aucun actionnaire ne réclamant le scrutin secret, et l'Assemblée se prononçant pour le mode de votation par assis et levé, M. le Président met successivement aux voix la réélection de MM. Du Bochet, Prévost et Siegfried, administrateurs sortants.

MM. Du Bochet, Prévost et Siegfried sont réélus à l'unanimité.

L'Assemblée, appelée ensuite à pourvoir au remplacement de M. Rouvenat, administrateur décédé, et de M. Girod, nommé directeur, nomme successivement, et à l'unanimité, membres du Conseil d'administration du Comptoir :

M. Paul Firmin-Didot et M. Édouard Bérard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 heures 1/2.

Et ont signé, après lecture, le présent procès-verbal :

MM. HENTSCH,	<i>Président.</i>
GEORGES THOMAS,	} <i>Scrutateurs.</i>
ARNAUD-JEANTI,	
BAUDELLOT,	<i>Secrétaire.</i>